



Martinique



COLLECTION RÉFÉRENCES

SYSTÈME BOVIN VIANDE SPÉCIALISÉ NAISSEUR ENGRAISSEUR SANS ACHAT EN MARTINIQUE

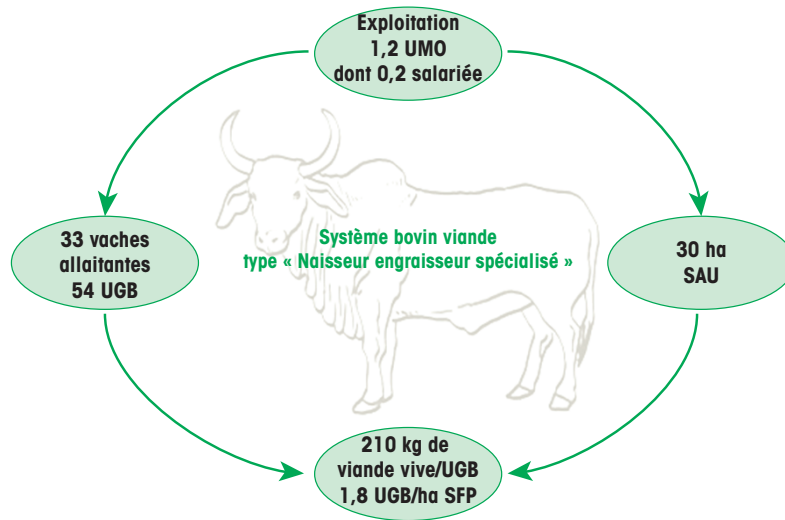
Actualisation conjoncture économique 2020



Un cas-type objectif décrit le fonctionnement et traduit les résultats d'une exploitation avec un niveau relativement optimisé de son fonctionnement, tel qu'il peut exister sur le terrain, et qui représente des valeurs cibles locales dans un objectif de conseil et de développement. Il est le fruit du suivi pluriannuel de fermes et de l'expertise des conseillers de terrain.

Système naisseur-engraisseur avec engraissement des veaux issus de l'exploitation. La reproduction est réalisée en monte naturelle avec un taureau de race bouchère sur des femelles

Brahman ou croisées. Ce type de conduite permet d'obtenir une meilleure conformation des veaux. Ceux-ci sont élevés au pâturage avec leur mère jusqu'au sevrage. L'engraissement se poursuit à l'herbe avec une complémentation en concentrés. Enfin, la commercialisation intervient vers l'âge de 18-24 mois.



Domaine de validité du cas type

- SAU de 15 à 65 ha
- Cheptel de 15 à 70 vaches allaitantes
- Chargement de 1,5 à 3 UGB / SFP



QUELQUES ÉLÉMENTS ÉCONOMIQUES DE LA CONJONCTURE 2020

Conjoncture 2020	Prix 971	Prix 972	Prix 973	Métropole
Aliment JB 19% MAT (€/t)	500	420	520	300
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,19	1,16	1,29	1,26
Prix de vente d'un JB (€/kg carc.)	5,1	6,1	5,0	3,6

UGB : Unité de Gros Bovin ; UMO : Unité de Main d'Oeuvre ; SAU : Surface Agricole Utile ; SFP : Surface Fourragère Principale

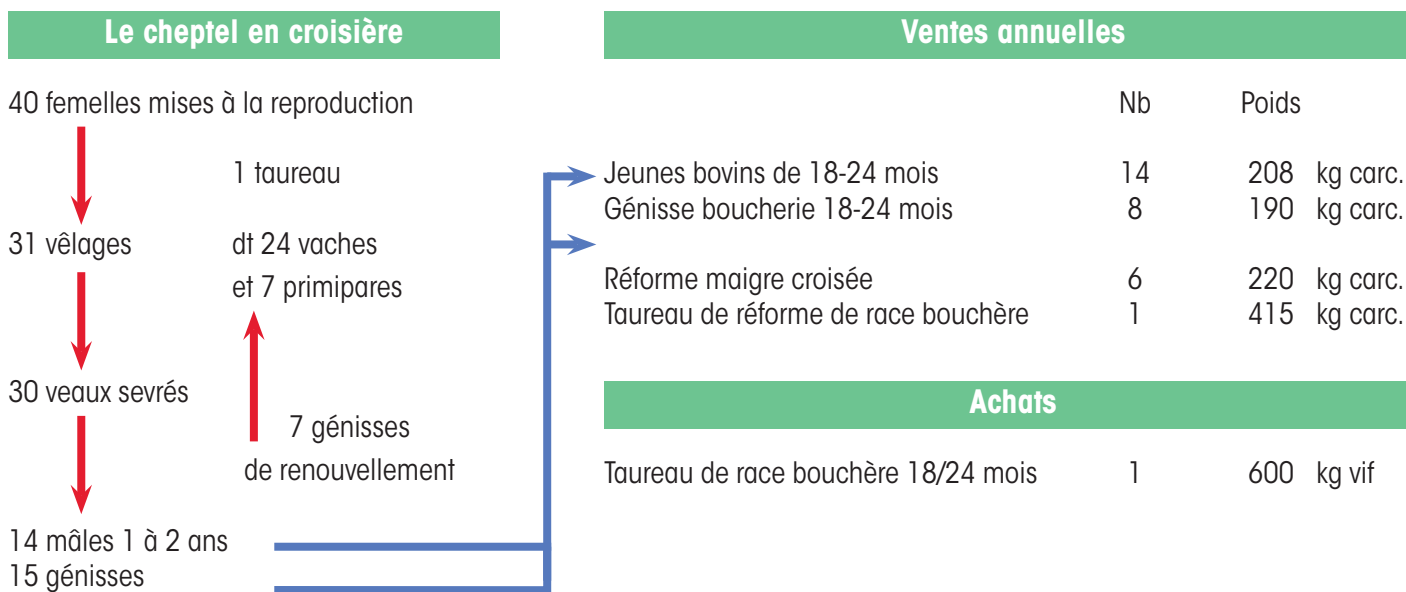


LE TROUPEAU VIANDE

33 vaches allaitantes croisées ou Brahman

54 UGB

Fonctionnement du troupeau



Les vêlages sont étalés sur l'année. Le renouvellement du troupeau s'effectue avec des génisses nées sur l'exploitation ou achetées. La reproduction est effectuée essentiellement en monte naturelle avec un taureau de race Brahman ou bouchère. Les animaux de boucherie sont commercialisés vers l'âge de 18-24 mois à un poids carcasse d'environ 210 kg pour les mâles et 190 kg pour les femelles. On observe la perte d'un jeune bovin pendant la période d'engraissement.

Performances du troupeau

Taux de gestation	78 %
Taux de veaux issus d'IA	0 %
Taux de mortalité des veaux	3 %
Taux de renouvellement	23 %
Taux de productivité numérique*	75 %
Intervalle Vêlage-Vêlage (IVV)	470 jours
UGB viande/vache allaitante	1,65
Production Brute de Viande Vive	11 390 kg vifs
soit	210 kg vifs/UGB

*Veaux sevrés ou vendus avant sevrage pour 100 femelles mises à la reproduction.
IA : Insémination Artificielle.

L'alimentation du cheptel reproducteur s'effectue exclusivement à base d'herbe. Les parcelles sont constituées de savanes améliorées (bracharia, digitaria...) exploitées en pâturage tournant.

En cas de carême sévère, l'éleveur a la possibilité d'acheter du fourrage ou d'irriguer ses parcelles, s'il bénéficie du réseau d'eau agricole.

Les animaux à l'engraissement pâturent. Ils reçoivent une ration complémentaire à base de concentrés du commerce (auxquels peuvent s'ajouter des coproduits comme la banane) pour obtenir de meilleurs résultats de croissance.

Assolement et indicateurs de gestion fourragère

SFP	30 ha
SFP/SAU	100 %
Fertilisation par ha SFP	30 N
Production de viande vive/ha SFP/an	380 kg vifs
Chargement corrigé	1,8 UGB/ha SFP

Les concentrés

Consommation de concentrés	17,2 T
soit	317 kg/UGB



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN CONJONCTURE 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Régime fiscal : Réel simplifié obligatoire	
PRODUIT BRUT TOTAL (PB)	75 924 €	CHARGES	43 799 €
Bovins viande (95 % PB)	72 099	Charges opérationnelles (15 % PB)	11 637
Ventes	35 490	Troupeau (54 UGB bovins viande)	186 €/UGB 10 037
14 Jeunes bovins 18-24 mois finis 79x39 (400 kgv - 1 270 €)	17 780	Concentrés	134 €/UGB 7 239
8 Génisses boucherie 18-24 mois 79x39 (365 kgv - 1 160 €)	9 280	Frais vétérinaires	47 €/UGB 2 547
6 Vaches réforme race 39 (440 kgv - 990 €)	5 940	Frais d'élevage	5 €/UGB 251
1 Taureaux de réforme race 79 (830 kgv - 2 490 €)	2 490	Surfaces fourragères (30 ha SFP : dont 30 ha SH)	53 €/ha 1 600
Achats d'animaux	-7 500	Engrais et amendements	51 €/ha 1 545
1 Taureaux repro adultes race 79 (600 kgv - 7 500 €)	-7 500	Produits de défense végétaux	2 €/ha 55
Aides	44 109		
Aide Maintien Chep. Allaitant : 52 têtes à 250,00 €	13 000		
Aide au produit : 6 167 kgc à 1,83 €	11 286		
Bonus Naisseur-Engraisseur : 6 167 kgc à 1,10 €	6 784		
Aide à la productivité (veaux) : 30 têtes à 200,00 €	6 000		
Prime abat. gros bovins base : 29 têtes à 130,00 €	3 770		
Complément PAB gros bovins : 21 têtes à 84,29 €	1 770		
Aide achat de reproducteurs	1 500		
Produits non affectables (5 % PB)	3 825		
Aides	3 825		
Indemnité compens handicap : 30 ha à 127,50 €	3 825		
		Charges de structure (42 % PB)	32 162
		(hors amortissements et frais financiers)	
		Main-d'oeuvre (MSA + salaires)	157 €/ha SAU 4 762
		Foncier	138 €/ha SAU 4 169
		Matériel	519 €/ha SAU 15 714
		Bâtiments et installations	0
		Autres charges	248 €/ha SAU 7 517
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (42 % PB)	32 125 €
			32 125 €/UMO (1 UMO exploitant)
Annuités (10 % EBE)	3 298 €	Amortissement	3 744 €
Frais financiers court terme (CT)	685 €	Frais financiers (LMT et CT)	1 174 €
DISPONIBLE POUR EXPLOITANT ET L'AUTOFINANCEMENT	28 142 €	RESULTAT COURANT (36 % PB)	27 207 €
	28 142 €/UMO		27 207 €/UMO

Marge brute de l'atelier bovin	€/VA	€/UGB	€/ha SFP
Produit	2 185	1 333	2 403
Charges opérationnelles	353	215	388
Marge brute = Produit - Charges opérationnelles	1 832	1 118	2 015

PREMIÈRE ESTIMATION DES RÉSULTATS 2021

Avec l'évolution de 5 postes (aliment, engrais, carburant, prix de vente des bovins, aides)

La projection en conjoncture 2021 laisse entrevoir une dégradation de l'EBE de 10 %. Les charges augmentent de 1 100 € et les aides diminuent de 2 280 €. Soit toutes choses égales par ailleurs, une baisse de 12 % du résultat courant.

	Prix 2020	Prix 2021	Évolution
Aliment JB ~19% MAT (€/t)	420	440	+ 5 %
Engrais 27/09/18 (€/t)	515	586	+ 14 %
Carburant gazole (€ TTC/l)	1,16	1,34	+ 16 %
Prix de vente d'un JB (€/kg carc)	6,1	6,1	=
Aides POSEI aux produits (€/kg carc)	1,83	1,83	=
Aides POSEI bonus naisseur engraisseur (€/kg vif)	1,10	0,73	- 34 %



EBE : Excédent Brut d'Exploitation ; VA : Vache Allaitante ; MAT : Matière Azotée Totale

COÛT DE PRODUCTION 2020 DE L'ATELIER BOVINS VIANDE

La méthode de calcul du coût de production d'un atelier est le résultat d'une approche « comptable » de l'exploitation. Elle permet de mesurer ce que coûte l'activité d'élevage indépendamment du niveau d'autofinancement ou de propriété des moyens de production. Aux charges courantes (intrants, services, ...) et amortissements (dépréciations des équipements et bâtiments) sont ajoutées des charges dites « supplétives ». Ces charges supplétives visent à rémunérer certains facteurs de production que l'exploitant met à la disposition de son entreprise : les terres en propriété et le travail (non salarié) consacré par les exploitants à l'atelier de production. Dans ce cadre, le travail familial est rémunéré à hauteur de 1,5 SMIC / UMO. Ces charges sont extracomptables car elles n'apparaissent pas dans le compte de résultat des exploitations, c'est le résultat d'exploitation qui permet (ou pas) de les rémunérer.

Productivité

Production brute de viande vive (kgvv)	11 390
Main-d'oeuvre à rémunérer (UMO)	1,20
Productivité MO rémunérée (kgvv/UMO)	9 492



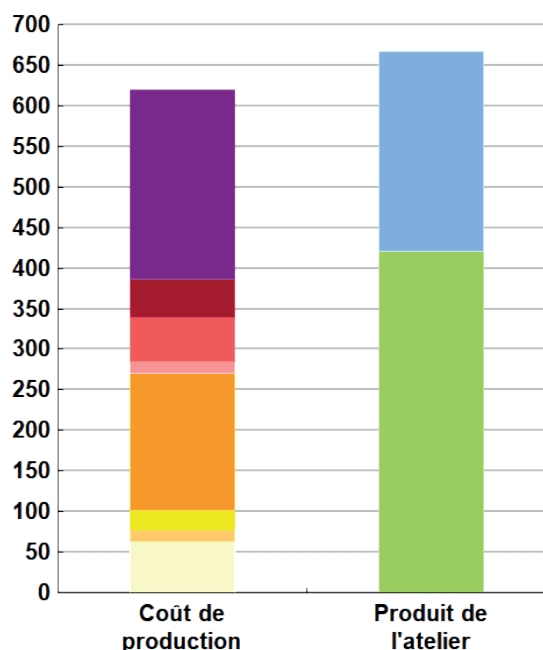
Coût de production total

	€/ 100 kg de viande vive
Coût de production total	620
Travail	235
Foncier et capital	47
Frais divers de gestion	54
Bâtiments et installations	15
Mécanisation	169
Frais d'élevage	25
Approvisionnements des surfaces	14
Alimentation des animaux	64

Produit total

	€/ 100 kg de viande vive
Produit total	667
Produit viande	246
Autres produits	0
Aides	421

€/ 100 kg de viande vive



En conjoncture 2020, les performances technico-économiques de ce cas-type objectif permettent une **rémunération de la main-d'œuvre familiale à hauteur de 1,9 SMIC/UMO.**

Document édité par l'Institut de l'Élevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Achévé d'imprimer en Avril 2022
ISBN : 978-2-7148-0208-8
Avril 2022 - Référence Idele : 0022 602 007
Réalisation : Corinne MAIGRET
Crédit photos : Institut de l'Élevage, Chambres d'agriculture, CODEM,
Sélection Créole

Ont contribué à ce dossier :
Frédéric MARIE – CODEM – Tél : 06 96 21 39 92
Jessica PERRETTE - UEBB - Tél : 06 96 75 51 56
Laurent FRANCIETTE – CA Martinique – Tél : 05 96 51 75 75
Nathalie CONDINA – CA Guyane – Tél : 05 94 29 61 95
Gerty CANEVAL – Cap'Viande – Tél : 05 90 32 00 84
Stéphanie JOCK – Sélection Créole – Tél : 05 90 81 45 29
Gilles SAGET – Institut de l'Élevage – Tél : 06 23 70 33 17

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE - POSEI FRANCE - ANTILLES-GUYANE

Les Réseaux de Références en Elevage sont un dispositif partenarial pour la production de références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des Départements d'Outre-Mer. Ils associent des éleveurs, des ingénieurs et des techniciens des Chambres d'agriculture et des Organisations de Producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'assistance technique et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI. Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministères de l'agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

